

## **Compte rendu de la séance du Conseil administratif du mardi 22 janvier 2019**

C'est au lycée Roberval de Breuil-le-Vert que s'est réuni, sur convocation datée du 30 décembre 2018, le Conseil administratif de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de l'Oise, sous la présidence de madame Martine Fondeur, le mardi 22 janvier 2019.

Présents : Martine Fondeur (présidente), Michel Bettan, Claude Boulet, Jean Chalvin (secrétaire adjoint), Claudine Colin (trésorière), Gérard Joannes, Michèle Jovenaux, Ghyslaine Lasbleiz (vice-présidente), Jean-Marie Lelong, Francine Obry (secrétaire), Françoise Ould (vice-présidente), Philippe Papet, Brigitte Paque, Jean Polak.(président honoraire).

Absents excusés : Annick Becquerelle, Sophie Blondeau, Bernard Geisen (président honoraire) Françoise Graux-Chini, Philippe Jamet, Jean-Paul Lesueur, Paula Lucas.

En raison des chutes de neige qui ont grandement ralenti la circulation, la séance s'est ouverte avec une heure de retard, à 10 h, pour examiner l'ordre du jour suivant :

- Accueil et émargement
- Approbation du compte rendu du dernier Conseil administratif du 13 décembre dernier
- Bilan de la CRPA
- Bilan simplifié de l'exercice 2018
- Organisation du rallye de Senlis
- Bilan du challenge Fonderie Avenir 2018
- Concours : organisation des jurys
- Assemblée générale au lycée agricole d'Airion
- Communication : la « *newsletter* »
- Dates à retenir : réunions de Bureau, prochain C.A.
- Questions diverses

### Avant-propos de madame la présidente

Martine Fondeur a ouvert la séance en présentant aux membres du Conseil administratif ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Elle a souhaité que l'année 2019 soit au sein de la section de l'Oise de l'AMOPA « aussi rayonnante que l'année précédente ». Elle a exprimé sa gratitude aux membres du C.A. pour leur investissement dans la vie de la section.

De plus, elle a souligné que la section de l'Oise avait été mise à l'honneur sur le plan national par 3 articles publiés en 2018 dans la revue de l'AMOPA.

Elle nous a appris que madame Zirelli, présidente honoraire de la section de l'Aisne de l'AMOPA, était décédée le 25 décembre dernier.

## Approbation du dernier Conseil administratif du 13 décembre 2018 :

Après une rapide lecture, le compte rendu du Conseil administratif du 13 décembre dernier est approuvé par un vote à l'unanimité.

### Bilan de la CRPA

La cérémonie de remise des décorations s'est tenue, comme l'avait souhaité monsieur le DASEN, dans les locaux prestigieux de la préfecture de Beauvais le 19 janvier dernier.

Françoise Ould a expliqué que les organisateurs avaient été contraints de limiter le nombre de participants à cause de l'exiguïté des locaux et des exigences de sécurité imposées par le plan Vigipirate.

La cérémonie, qui a été préparée en étroite relation avec la directrice de cabinet de monsieur le préfet, suite à 2 rencontres qu'avaient eues avec elle Martine Fondeur et Jean Chalvin, a honoré 17 récipiendaires (11 chevaliers et 6 officiers) et permis d'accueillir en tout 72 personnes.

En l'absence de monsieur le préfet, en mission à Paris, c'est monsieur le secrétaire général de la préfecture qui a accueilli l'assemblée. Monsieur Crépin, en sa qualité de DASEN, représentait madame la rectrice, excusée.

Françoise Ould a souligné la qualité des discours d'accueil, tant celui de la présidente Martine Fondeur que celui du secrétaire de la préfecture ou celui de monsieur le DASEN.

La cérémonie s'est déroulée avec solennité mais aussi dans un esprit de courtoisie et de convivialité. Les horaires ont été respectés. Une photo des récipiendaires sur le balcon de la salle de réception a été publiée dans le journal régional. De jeunes élèves des collèges Fauqueux et Michelet et des élèves du lycée Jeanne-Hachette, trois établissements de Beauvais, en chantant à plusieurs voix dans la solennelle salle des Colonnes la Marseillaise et l'Hymne européen (en allemand et en français), ont suscité, dans une prestation parfaitement réussie, beaucoup d'émotion dans toute l'assemblée.

Champagne et galette des Rois ont été offerts à l'issue de la cérémonie par monsieur le préfet dans un salon de réception ; quant aux choristes, ils ont bien mérité un rafraîchissement et des gâteaux secs offerts par l'AMOPA dans la salle des Colonnes.

L'ensemble de la cérémonie a été filmée par Bernard Fondeur,

Les membres du C.A. ont tenu à féliciter particulièrement Martine Fondeur pour sa promotion-ô combien méritée !- au grade d'officier.

De nombreux témoignages de gratitude sont déjà parvenus au secrétariat de la part des récipiendaires.

### Bilan financier de l'exercice 2018

Madame la trésorière, Claudine Colin, présente un budget en équilibre, qui sera soumis au vote des adhérents lors de l'assemblée générale fin mars. Ce bilan financier, qui accompagne dans un tableau détaillé ce compte rendu, sera joint à l'invitation adressée à tous les adhérents. Claudine Colin commente les différents postes puis dresse un budget prévisionnel empreint de réalisme.

Quelques chiffres livrés sans commentaire et qui démontrent à l'évidence un souci constant de parfait équilibre :

Reversement quote-part du National : 2100 euros

A.G Nationale à Compiègne : recettes 26451 euros, dépenses 23513,35 euros+ 2287,85 en 2017

A.G Départementale : recettes 1625,20 euros – dépenses 858 euros

Sorties : recettes 1340,94 euros – dépenses : 1188,94 euros

Dépenses des actions ARUP 3381 euros

Concours 2341 euros

Concours Pâtisserie 390 euros

Concours Fonderie 400 euros

APEP 250 euros

### Rallye dans les rues de Senlis

Comme prévu, ce rallye, organisé par Philippe Papet, et ouvert aux amis des Amopaliens de l'Oise, aura lieu le samedi 27 avril prochain de 9h 30 à 12h 15 dans les rues de Senlis. Les équipes (de 3 ou 4 de préférence) devront, tel Œdipe aux portes de Thèbes, exercer leur sagacité devant les énigmes rédigées par notre Sphinx local. Les questions (inscrites sur un livret) seront groupées par quartiers. Le parcours pourra ainsi être effectué à la convenance de chacun, quartier par quartier.

Le camp de base sera « Le Chalet de Sylvie », proche du centre-ville et d'un grand parking gratuit.

Un menu a été choisi, à 32 euros T.T.C., comprenant un café-biscuit le matin à l'accueil, et au déjeuner, apéritif, entrée, plat principal et dessert, vin, eau et café.

Le menu se lira comme suit : jambon Serrano, braisé de veau et gratin dauphinois, croquant aux 3 chocolats. Juste de quoi se remonter le moral avant d'affronter le classement final, établi par le concepteur du jeu pendant l'apéritif.

Une invitation sera envoyée aux adhérents au retour des vacances de février. Une réponse est attendue avant le 5 avril prochain.

### Challenge Fonderie

Dix élèves du lycée Marie-Curie de Nogent-sur-Oise se sont, sous la conduite du directeur de la section, M. Dos Santos et de leur professeur, M. Lacroix, investis pleinement dans la réalisation d'un lion en fonte, « Le Lion des Flandres », tel que la section de l'Oise de l'AMOPA et le Rotary-Club de Chantilly le leur avaient demandé. Les différentes étapes de la réalisation ont été suivies par les membres de l'AMOPA, qui ont pu, au cours de la 3e étape, lors de l'ébarbage de la fonte, faire passer un grand oral aux élèves en compagnie de leur professeur attiré. Un chèque de 40 euros a été remis par l'AMOPA à tous les élèves, au premier comme au dernier, pour les féliciter de leur engagement dans cet exercice. Le Rotary-Club les a également gratifiés d'une somme d'argent conséquente, en particulier aux 5 premiers.

Un de ces lions a été offert à la section de l'Oise de l'AMOPA. Même par un temps qui n'était pas celui auquel les lions sont habitués dans la savane, il est venu, avec sa fourrure toute dorée, rugir de plaisir devant les membres du C.A..

### Concours : organisation des jurys

Un chèque de 80 euros a été remis aux SEGPA du collège Louise-Michel de Saint-Just-en-Chaussée, dont l'enveloppe contenant leur prestation avait été malencontreusement oubliée dans les tiroirs de l'inspection d'académie. La direction du collège les a gratifiés d'une somme supplémentaire pour leur permettre d'organiser une sortie au bowling.

Toutes les productions des élèves engagés dans les concours proposés par l'AMOPA devront être envoyées avant le 1er mars prochain. Le jury « Concours » se réunira le 12 mars, vraisemblablement au collège Pellerin de Beauvais, si le principal, Mme Haffray, donne son accord.

Les concours proposés cette année sont nombreux et touchent tous les niveaux :

école maternelle : confection de masques

cycle II : conte

3e : portraits

lycéens : texte de slam (ces textes seront présentés lors de l'A.G.)

Pour le concours national d'éloquence, qui concerne des élèves de 3e, seuls 2 collèges ont répondu favorablement, le collège Pasteur de Noyon et le collège Gérard-de-Nerval de Crépy. C'est pourquoi les 7 élèves concernés feront leur prestation de 3 minutes devant les membres de l'AMOPA, lors de l'A.G, dans l'après-midi (de 14h30 à 15h30). Le thème choisi, en lien avec le stage d'insertion qu'ils auront effectué au cours de l'année, sera : « Qu'est-ce qui vous a le plus étonné dans le monde du travail lors de votre stage en entreprise ? ». Leur performance sera filmée et cette vidéo sera envoyée au jury national pour fin avril, la remise des prix étant fixée fin mai.

La section de l'Oise est l'une des seules en France à participer à ce concours (sur la centaine de sections existantes, 9 sections seulement se sont engagées dans cette action...)

Le projet d'une dictée de bienfaisance, dont Jean Chalvin se charge d'écrire le texte, est en cours de gestation. Il s'agirait, sur le modèle du concours de mathématiques « Kangourou », d'impliquer dans cet exercice les élèves volontaires dans les collèges (classes de 4e et 3e) et dans les lycées (classes de seconde) sous la responsabilité d'un professeur, mais en même temps de les impliquer aussi dans un geste caritatif, en leur demandant de verser un euro symbolique au profit d'enfants hospitalisés dans le département. La mise en œuvre d'un tel projet se fait avec l'accord des IA-IPR de lettres.

#### Assemblée générale du 27 mars au lycée d'Airion

Un rendez-vous est pris avec monsieur le proviseur du lycée agricole d'Airion pour fixer les modalités de la journée du 27 mars (en charge de régler les détails de l'emploi du temps, Claudine Colin et Martine Fondeur).

L'envoi des convocations doit se faire avant le 26 février prochain (mise sous enveloppe prévue le jeudi 7 février, à 14h30, à Coye).

Il sera demandé 30 euros à chaque participant pour le repas du midi et le café d'accueil.

Les adhérents de l'AMOPA doivent faire parvenir leur contribution financière avant le 15 mars.

En plus des travaux statutaires du matin et des visites prévues dans l'enceinte du domaine, il y aura une intervention de Philippe Papet sur les cahiers de doléances rédigés à Airion en 1789.

#### Communication : « newsletter »

Un projet de bulletin d'informations est en cours.

Cette *newsletter*, pour reprendre un vocabulaire à la mode, sera envoyée à tous les adhérents ; elle sera périodique et pourrait s'intituler « Les quatre saisons de l'AMOPA ». Elle comportera des informations précises et succinctes sur les événements vécus et les rendez-vous projetés. Chaque événement sera illustré d'une photo significative.

Une équipe de rédaction et d'édition se met en place autour de la présidente avec les vice-présidentes et les secrétaires. Première rencontre de l'équipe, le 1er février, à Cires-lès-Mello.

#### Dates à retenir

Le prochain Conseil administratif est fixé le vendredi 5 avril prochain, à 9h30, au lycée Roberval de Breuil-le-Vert.

La journée annuelle des AMOPA picardes, organisée cette année par la section de la Somme, se déroulera à Eu-Le Tréport- Mers-les-Bains, le 26 juin prochain.

### Questions diverses

Pour se mettre en conformité avec le règlement édicté par le Bureau national de l'AMOPA, il nous est demandé, dans le règlement intérieur, de séparer le rapport moral (présenté par la présidente) du rapport d'activités (présenté par les secrétaires) lors de l'A.G. Annuelle.

Les modifications apportées au règlement intérieur seront, lors de l'A.G. du 27 mars, affichées et portées à la connaissance de tous les adhérents.

Madame la trésorière, Claudine Colin, propose de dédommager madame la présidente pour ses nombreux déplacements dans le département par des indemnités kilométriques prélevées sur le chapitre « frais de représentation ». Cette idée est approuvée à l'unanimité. Les modalités d'application en seront étudiées ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h 20.

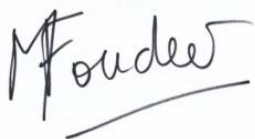
Le repas traditionnel de début d'année, avec des invités, membres ou sympathisants de l'AMOPA, s'est tenu dans une atmosphère enjouée au restaurant d'application du lycée hôtelier.

Le secrétariat :

**Jean Chalvin (rédacteur) et Francine Obry**

Ce compte rendu est publié, après avoir été vérifié par mesdames les Vice-présidentes et validé par madame la Présidente.

**Vu, la Présidente, Martine Fondeur**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M Fondeur', with a horizontal line underneath.